



Fédération des
centres sociaux
du Rhône



Expérimentation d'une nouvelle forme de gouvernance fédérale



Assemblée Générale – 17 juin 2016

Depuis l'assemblée générale de 2015, le conseil d'administration de la Fédération a mandaté le bureau, élargi aux membres du conseil d'administration volontaires, pour construire le projet d'une nouvelle forme d'organisation de la gouvernance fédérale. Après plusieurs séances de travail, la démarche et les hypothèses d'un nouveau fonctionnement ont été présentées au conseil départemental du 11 mars 2016 pour avis et amendements. Le retour par le biais du vote de tendance a été favorable.

Ce rapport présente les sept propositions qui ont été conçues dans l'objectif de favoriser l'engagement du réseau, de mieux faire vivre la démocratie fédérale et de rendre plus proche et accessible l'activité fédérale pour les membres du réseau.

1. Le principe du tour de rôle

Contexte

Actuellement, le collège associatif comprend 18 postes. Depuis plusieurs années, à chaque assemblée générale, moins de 12 postes sont pourvus, et la tendance est à la baisse depuis 3 ans. Pourtant, les administrateurs des centres sociaux manifestent de l'intérêt et sont engagés auprès de leur Fédération. Inciter à se porter volontaire pour siéger au conseil d'administration en instituant des tours de rôle dans les bassins géographiques permettrait de pourvoir au moins 8 postes sans trop contraindre les adhérents. Ce fonctionnement a aussi pour objectif de concourir à améliorer la représentativité des centres sociaux au conseil d'administration fédéral.

Principe

Les centres sociaux sont mobilisés, au cours des rencontres de bassins géographiques de chaque début d'année scolaire, pour présenter un ou des volontaires qui siégeront au conseil d'administration fédéral. Ils s'engagent à mandater un administrateur pour trois ans. S'il n'y a pas ou pas assez de centres volontaires, un tirage au sort est réalisé. Le ou les centres tiré(s) au sort désignera/désigneront chacun un membre de son/leurs conseil(s) d'administration pour intégrer le conseil d'administration fédéral.

Au bout de trois ans, il sera possible pour les administrateurs entrés au CA par le système du tour de rôle de poursuivre leur engagement. Pour deux autres mandats (les statuts de la Fédération ne prévoient que trois mandats possibles, au maximum), ils pourront être élus par l'assemblée générale dans le collège associations.

8 des 18 postes du collège associatif sont ainsi pourvus grâce à ce principe du tour de rôle. Pour assurer un maximum de représentativité, ils sont répartis ainsi :

- ✕ 2 postes pour le bassin géographique des centres sociaux de l'est,
- ✕ 2 postes pour le bassin géographique des centres sociaux de l'ouest,
- ✕ 2 postes pour le bassin géographique des centres sociaux lyonnais,
- ✕ 1 poste pour le bassin géographique des centres sociaux villeurbannais,
- ✕ 1 poste pour le bassin géographique des centres sociaux ruraux.

Mise en œuvre

→ Une entrée progressive des bassins dans le tour de rôle permettra de garantir un renouvellement annuel par tiers des membres qui siégeront durant trois ans.

Lors de l'Assemblée Générale 2016, après le vote des résolutions : trois bassins seront tirés au sort pour participer au premier tour de rôle. Les centres sociaux qui ont déjà des administrateurs aux CA fédéral ne participeront pas au tirage au sort.

Lors de la rencontre de bassin de l'automne 2016, trois centres sociaux des trois bassins désignés se porteront volontaires ou à défaut seront tirés au sort. Les candidats qui souhaiteront siéger au CA fédéral parmi ces trois centres sociaux seront alors élus par le CA de leur propre centre social. La Fédération s'engage auprès de ces nouveaux administrateurs à les faire bénéficier d'un parcours de formation (connaissance du réseau fédéral, le rôle d'un administrateur fédéral ...) avant d'intégrer le CA à partir de l'Assemblée générale de 2017.

Durant 3 ans, jusqu'à ce que les 8 postes soient pourvus, ce schéma d'organisation se reproduira.

A partir de 2019, les administrateurs « du tour de rôle » seront renouvelés par tiers et les remplacements se feront dans les bassins géographiques auxquels ils appartiennent.

2. Une place centrale pour les bassins géographiques

La forme actuelle

Cette forme d'animation par bassins géographiques est née du constat fait par les centres, que leur participation à des regroupements fédéraux pouvait être empêchée par un trop grand éloignement des lieux de réunions. Ainsi, il y a plus d'une dizaine d'années, la décision a été prise de définir 5 territoires de « proximité » et de les animer selon des formes que chaque regroupement s'est défini lui-même. D'une année sur l'autre les organisations peuvent différer, mais elles ont comme constante de réunir 3 à 4 fois l'an des directeurs et des membres de bureaux.

Leur vocation première est maintenue : Ouvrir aux personnes en charge du pilotage, des espaces de débats sur la vie quotidienne des centres, sur des questions qui les préoccupent, les motivent politiquement et/ou techniquement. Pour les communes de Lyon et Villeurbanne, ces rencontres servent aussi à harmoniser les démarches ou discussions entreprises avec leurs municipalités respectives.

Notre nouvelle ambition : Faire de ces espaces une interface pour travailler, de façon plus collective, les enjeux politiques et territoriaux communs aux centres sociaux.

Afin de permettre :

- ✕ Une meilleure expression des préoccupations de terrain,
- ✕ L'émergence de sujets à travailler au niveau fédéral,
- ✕ La construction de positionnements collectifs, des centres sociaux et de la Fédération.

Mise en œuvre

→ Pour partager cette ambition avec le réseau, les administrateurs fédéraux iront à l'automne 2016 dans chaque bassin géographique pour voir, avec eux, comment ce travail de « saisine » pourrait s'organiser au mieux et cerner les attendus réciproques (centres sociaux/fédération).

Cinq propositions pour ouvrir l'espace fédéral à l'ensemble des acteurs du réseau

Convaincus que chacun peut apporter sa pierre au projet fédéral, nous avons imaginé différentes façons de s'impliquer :

3. Les correspondants fédéraux

Contexte

Actuellement la Fédération communique et informe son réseau sur des événements à venir, des enjeux d'actualité. Les présidences et les directions du réseau reçoivent régulièrement ces éléments et sont détenteurs de ces informations. Mais, du fait de l'ampleur de leurs missions, ceux-ci n'ont pas toujours la possibilité de s'en saisir et de les diffuser auprès des membres de leurs conseils d'administration ou équipes. Par ailleurs, les actions remarquables mises en œuvre par les centres ne sont pas toujours visibles, ni connues alors qu'elles mériteraient de remonter vers la Fédération pour une communication à tout le réseau ou une valorisation sur un des supports ou lieux ressources de la Fédération.

Principe

Proposer une mission de correspondant fédéral aux administrateurs volontaires des centres sociaux pour faire le lien avec la Fédération au sein du conseil d'administration de leur centre social :

- ✘ Recevoir, en plus des directions et présidences les informations envoyées par la Fédération (être un vis-à-vis, un contact privilégié),
- ✘ Animer régulièrement au Conseil d'Administration de son centre un temps d'information sur le réseau, et ou la vie fédérale.
- ✘ Distribuer l'information fédérale auprès des administrateurs
- ✘ Distribuer l'information fédérale auprès des professionnels avec l'aval de la direction,
- ✘ Faire remonter les actions remarquables réalisées par les centres sociaux.

L'objectif est de renforcer la communication entre la fédération et les centres sociaux en permettant à des administrateurs de contribuer au dynamisme fédéral.

Mise en œuvre

→ Le centre social propose cette mission lors du conseil d'administration de la rentrée, coopte la personne et informe la Fédération. La Fédération intègre le nom et coordonnées de ce nouveau correspondant fédéral. Les informations lui sont transmises et une ou deux rencontres annuelles pourraient être proposées.

Cette nouvelle forme de mission peut être expérimentée dès la rentrée 2016.

4. Les référents projets

Contexte

Plusieurs centres sociaux portent des projets particuliers et remarquables sur leurs territoires, sur les thématiques qui pourraient concerner l'ensemble du réseau.

Principe

Permettre à un ou plusieurs centres sociaux volontaires, des administrateurs regroupés, et/ou des professionnels regroupés, de se positionner comme leader de projet en prenant en charge l'animation d'une thématique qui les mobilise et intéresserait potentiellement l'ensemble du réseau (ex : le développement durable, les universités populaires de parents...). L'objectif ici est de favoriser le travail en transversalité entre les centres, de permettre aux centres sociaux de sortir de leur quotidien en contribuant au réseau sur des thématiques où ils excellent. Ils mettent ainsi en œuvre l'axe 2 du projet fédéral « stimuler la réflexion, les échanges et l'innovation dans et entre les centres sociaux » avec l'objectif 2 qui énonce : promouvoir les échanges entre les centres sociaux.

Mise en œuvre

→ A l'automne, une lettre d'information et de mobilisation interpelle et invite les centres sociaux à se faire connaître. Ceux-ci s'organisent alors pour présenter leur projet à trois membres du CA fédéral afin d'être coopté comme référent projet lors d'un bureau fédéral.

Le conseil d'administration fédéral est informé des démarches et des thématiques retenues, il peut le cas échéant attribuer quelques moyens financiers, disposant d'une ligne budgétaire particulière au budget prévisionnel fédéral, pour faciliter la mission des référents projets, en contribuant aux frais des intervenants potentiels et/ou aux frais de réception (règles à déterminer).

Chaque année, les référents projets sont invités par le CA fédéral à présenter l'avancée de leurs travaux. Un compte rendu d'action est annexé au rapport d'activité fédéral et valorisé selon les sujets, sur les supports d'informations et de communication de la Fédération.

Cette nouvelle forme de mission peut être expérimentée dès la rentrée 2016.

5. Les chargés d'études

Contexte

L'évolution rapide de la société montre que notre réseau doit en permanence se mobiliser pour rester en alerte, à l'écoute des habitants et adapter son fonctionnement. Depuis désormais plus de 100 ans les centres sociaux bougent, changent, s'adaptent, et se préoccupent de leur devenir.

Principe

Permettre à des administrateurs (fédéraux ou d'un centre social) mandatés par le conseil d'administration fédéral, d'animer une thématique, en nourrissant la réflexion sur un sujet qui concerne l'ensemble du réseau. Ainsi mettre en œuvre des études orientées vers des travaux sur l'évolution, l'avenir du réseau (ex. : *l'économie du projet, la mutualisation, la forme associative est-elle adaptée aux centres sociaux du futur ?...*). L'objectif est de mobiliser les administrateurs à s'inscrire dans une réflexion globale, et de contribuer à la construction du réseau de demain.

Mise en œuvre

→ Les administrateurs intéressés présenteraient leur démarche et s'engageraient avec le mandat du conseil d'administration fédéral à travailler la thématique choisie, associant si besoin d'autres membres du réseau et partenaires. Un administrateur fédéral ou un professionnel de la Fédération sera leur référent.

Les travaux des chargés d'études seront présentés chaque année au conseil d'administration fédéral. Une annexe informative sera jointe au rapport d'activité annuel de la Fédération et valorisé selon les sujets, sur les supports d'informations et de communication de la Fédération.

Cette nouvelle forme de mission peut être expérimentée dès la rentrée 2016.

6. Le réseau ressources administrateurs/bénévoles

Contexte

Formalisé en 2010, le réseau ressources a pour ambition de mettre en relation des compétences internes au réseau avec des demandes d'accompagnement exprimées par les centres sociaux, pour faire vivre la solidarité entre eux. Ce réseau a vécu de façon plus ou moins intense au fil des années. Ouvert aux

compétences portées par les professionnels ou par des administrateurs/bénévoles, il est de fait aujourd'hui principalement composé de professionnels et particulièrement de directeurs.

Notre nouvelle ambition : Faire en sorte que ce réseau s'élargisse et puisse être un lieu d'engagement aussi pour les administrateurs/ bénévoles.

Mise en œuvre

→ Travailler la communication vis-à-vis des administrateurs/bénévoles, en étant plus explicite sur les compétences qui peuvent être proposées. En effet, les premières campagnes de communication sur ce réseau ont pu laisser penser que les besoins étaient plutôt techniques et donc de l'ordre de savoir-faire détenus par des professionnels.

Il s'agira, dans notre communication, de mettre l'accent sur toutes les compétences mobilisables : l'expérience acquise dans une vie professionnelle autre, l'expérience de projets menés dans les centres sociaux mais aussi dans d'autres engagements associatifs ou militants. Quelques exemples :

- « J'ai une longue expérience dans l'animation d'ateliers sociolinguistiques, je peux soutenir un centre qui souhaiterait en créer, »
- « J'étais maître d'œuvre dans le bâtiment, je peux venir en appui à un centre qui engage des travaux importants, »
- « Je suis trésorier de mon centre social et j'ai développé une façon pédagogique de présentation des comptes pour l'AG, je peux transférer ce savoir-faire à d'autres, »
- « Mon centre mène une action « remarquable » et je peux venir en témoigner dans d'autres centres qui souhaiteraient se lancer dans une aventure similaire etc. »

7. Veille politique et sociale

Contexte

Dans un environnement sociétal où « tout bouge tout le temps », et même si les professionnels de la Fédération exercent depuis plusieurs années une veille précise dans les domaines qui concernent les centres sociaux, la contribution de bénévoles des centres sociaux apportera un regard complémentaire.

Notre ambition :

- ✘ Proposer aux administrateurs des centres sociaux volontaires de travailler régulièrement à une veille informative stratégique pour contribuer à l'alerte, l'information, la prospective,
- ✘ Permettre à des administrateurs de participer à l'engagement fédéral à un rythme qui leur convient, et sur des sujets particuliers qui les intéressent
- ✘ Encourager les administrateurs à une culture partagée.

Mise en œuvre

→ Recenser une dizaine d'administrateurs volontaires pour être en veille. Un binôme fédéral impulse une thématique, les administrateurs intéressés s'organisent pour mener le travail : objectifs de production finale, rythmes des séances et répartition du travail.